

# UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
Par Décret du 16 Mai 1929

Téléphone: DANTON 86-01  
C. CHÈQUES POSTAUX PARIS 408-29

SECRETARIAT PERMANENT,  
15, Rue Soufflot, PARIS (V<sup>e</sup>)

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

2 OCTOBRE 1960

Edité par le Secrétariat de  
l'U.N.E.F., 15 rue Soufflot  
PARIS V<sup>e</sup>  
C.P.P.P. n° 28.968

Le Gérant : J. BRUNET JAILLY.

COLLOQUE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'ECONOMIE  
=====

ROMIER, vice-président universitaire.- L'assemblée générale ordinaire de juillet a approuvé le projet d'organisation d'un colloque sur le thème : "L'adaptation de l'enseignement supérieur aux besoins de l'économie". Ce colloque aura lieu les 11, 12 et 13 Novembre au cercle culturel de Royaumont.

Le bureau a d'abord préparé un document résumant les positions traditionnelles de l'UNEF concernant l'enseignement supérieur et définissant un certain nombre de questions à poser.

D'autre part, nous avons pris contact avec un certain nombre de personnalités : industriels et représentants des secteurs économiques, universitaires et représentants des syndicats. Ces contacts seront poursuivis dans les jours qui viennent et nous sommes déjà assurés de nombreux appuis

Nous entendons présenter, à l'occasion de ce colloque, une critique du système actuel et poser des questions. Nous désirons également insister sur la nécessité de structures de confrontation des universitaires et des représentants des milieux économiques et industriels, organismes qui auraient par exemple pour tâche de faire des enquêtes sur le problème des stages, d'étudier des programmes conçus, non pas seulement dans la perspective universitaire, mais également en fonction de ce qui attend le jeune étudiant une fois qu'il aura une profession. Il faut également tenter de remuer un certain nombre d'universitaires en suggérant la participation de gens des secteurs économiques à certaines formes d'enseignement et du passage préalable des enseignants dans la profession.

Dans cette optique, nous avons prévu quatre grands thèmes que nous allons passer en revue.

D'abord, l'orientation des étudiants. C'est actuellement le régime de la sélection par l'échec. Pour l'améliorer, il faut connaître les besoins en cadres de l'économie, mais aussi les possibilités de l'étudiant, la distance qui le sépare du professeur ne permettant pas toujours de le guider. Nécessité d'une information de l'étudiant, le BUS n'étant pas toujours suffisant. Recherche de moyens de planification. Enfin, trouver des structures permettant de satisfaire les besoins nouveaux en cadres différents secteurs de l'économie.

Deuxième thème esprit et structures de l'enseignement supérieur.

D'abord, les problèmes classiques de culture ou de spécialisation ; la place que doit tenir la formation et la responsabilité que l'étudiant doit avoir en ce qui concerne le déroulement de ses études et les méthodes mêmes de l'enseignement

En second lieu, les diverses étapes de l'enseignement. Il convient, à cet égard, d'insister sur un certain nombre de faits : orientation et connaissances de base, méthodes de travail plus qu'emmagasinement de connaissances, aptitude à étudier un problème nouveau, spécialisation, recyclage, c'est-à-dire la nécessité pour les membres d'une profession de revenir périodiquement à l'université pour y faire le point.

En troisième lieu la participation des secteurs économiques à l'élaboration des programmes et particulièrement des structures de l'université. Celles-ci sont-elles aptes à cette participation ?

Le troisième grand thème concernerait les méthodes de travail et l'encadrement,

Pour les premières, étude des rapports entre cours magistraux et cours photocopiés, lesquels prennent de plus en plus d'importance ; problème des travaux pratiques dont beaucoup considèrent qu'ils deviennent de plus en plus inutiles ; problème des travaux dirigés sur lesquels il serait important de mettre l'accent ; problème du travail en équipe. Enfin, d'autres aspects pourraient être envisagés, par exemple des conférences ou séminaires auxquels participeraient des gens du monde du travail.

Quant à l'encadrement, il s'agit de problèmes auxquels j'ai fait allusion tout à l'heure : recrutement, passage des enseignants dans le secteur économique, enseignants venus des secteurs économiques, ce qui a été refusé jusqu'ici par les universitaires.

Le quatrième thème serait relatif aux stages.

D'abord, l'apport des stages à l'étudiant en faculté : place du stage dans l'enseignement, contrôle par le professeur, préparation, conclusions ; diversités des sortes de stages ; expériences déjà réalisées.

Ensuite, la place du stagiaire dans l'entreprise. Quels moyens doivent être mis à sa disposition par cette dernière ?

.../...

Tel est le plan de travail qui a été mis au point. Avec le document préparé par l'UNEF faisant connaître ses positions sur les divers problèmes envisagés, il nous sera alors possible d'entamer un dialogue précis avec les AGE en vue de ce colloque,

LE HOUELLEUR (Paris-Médecine).- A-t-on songé à inviter un médecin ?

ROMIER, vice-président universitaire.- Nous avons songé à en inviter. Il serait particulièrement intéressant de les entendre parler du problème de l'enseignement intégré,

X... (Paris-Sciences).- Combien de délégués étudiants seront admis à participer à ce colloque ?

ROMIER, vice-président universitaire.- Nous pourrions envisager un ou deux représentants par AGE, mais nous ne nous faisons pas d'illusion quant à la participation de toutes les AGE.

LE PRESIDENT.- Ne pourrait-on inviter d'autres étudiants à suivre les débats ?

GAUDEZ, président de l'UNEF.- Nous voulons que les choses se fassent dans un esprit démocratique. Aussi avons-nous prévu, pour la veille ou le matin même du colloque, une discussion entre étudiants sur tous ces problèmes, à laquelle pourraient participer les présidents d'AGE et tous les vice-présidents universitaires, car il est évident que le colloque ne va pas tellement réinventer de choses sur le plan de l'UNEF.

LE PRESIDENT.- Il serait alors possible d'inviter tous les étudiants que ces questions intéressent, mais ils n'auraient pas de droit d'intervenir. (Marques d'approbation).

Il en est ainsi décidé,

\*

\* \* \*

LE PRESIDENT.- Nous avons épuisé l'ordre du jour de nos travaux.

Personne ne demande plus la parole ?...

Je déclare close l'assemblée générale extraordinaire.

La séance est levée à 16 heures 50